

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le **19 août 2025**, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.

Sont présents à cette séance :

Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Madame Hélène Côté, conseillère # 3
Madame Vanessa Thériault, conseillère # 4
Monsieur Paul Olsen, conseiller # 5
Monsieur Philippe Delage, conseiller # 6

Est absent :

Poste Vacant, conseillère # 2

Formant quorum sous la présidence de Madame la Mairesse, Johanne Delage. Monsieur Alexandre Vaillancourt, directeur général, greffier-trésorier et Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe et greffière-trésorière assistent également à la séance en présentiel.

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum :

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 19 h 06 par Madame la Mairesse, Johanne Delage, de la Municipalité de La Patrie. Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe, fait fonction de secrétaire.

La séance est publique.

2. Adoption de l'ordre du jour :

- 1. Ouverture de la séance et vérification du Quorum ;**
- 2. Adoption de l'ordre du jour ;**
- 3. Adoption des procès-verbaux du 2 et 15 juillet 2025 ;**
- 4. Rapport des membres du conseil municipal ;**
- 5. Période de questions ;**
- 6. Rapport du comité de la Régie incendie ;**
 - 6a Régie incendie Chartierville-Hampden- La Patrie – Dépôt Compte-rendu ;
 - 6b Avis de motion – Projet de règlement abrogeant le règlement R119-21 concernant la tarification dans le cadre d'incendie de véhicule des non-résidents ;
 - 6c Approbation des dépenses – incendie ;
- 7. Rapport réseau routier, eaux, égouts et bâtiments**
 - 7a Dépôt du rapport de la voirie de juillet 2025 ;
 - 7b Suivi - Dossier des pluies abondantes;
 - 7c Suivi – Dossier Programme TECQ 2019-2024;
 - 7d Infraction client # 284 – Gravier chemin municipaux;
 - 7e Dommage – Chemin du Petit-Québec – client # 14;
 - 7f Suivi – Programme TECQ 2024-2028;

- 7g Demande citoyenne – Plantes envahissantes rue Garneau;
- 7h Demande citoyen – Ligne d’Hydro-Québec Rang Labonne;
- 7i Approbation des dépenses – voirie;
- 7j Demande citoyen - localisation aqueduc et égout – chemin Garneau ;
- 7k Approbation de dépenses – PAVL – Assistance technique au bureau et chantier ;
- 7L Autorisation de budget pour le contrôle qualitatif des matériaux au chantier – PAVL ;
- 7M Discussion – Intention de dépôt – PAVL 2026-2027 ;

8. Législation

- 8a Abolition de la cour municipale commune de la Ville de East Angus ;
- 8b Mise à jour de la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement psychologique, d’incivilité et de violence au travail ;

9. Développement et projets spéciaux ;

- 9a Projet de résolution – Lettre d’intention de participation au programme de logements abordables ;
- 9b Projet neuf logements – offre d’achat de terrain ;
- 9c Suivis - Nouvelle offre Caisse Desjardins ;
- 9d Nouvelle offre Caisse Desjardins ;

10. Administration

- 10a Dépôt – suivi budgétaire de juillet 2025 ;
- 10b Rapport du Directeur général ;
- 10c Entériner Achat de table – Souper Plancha – Chevaliers Colomb ;
- 10d Prix Système de paie – Aurora et Employeur D ;
- 10e Entériner projet – Réaménagement du bureau municipal ;
- 10f Mise à jour des évaluations des bâtiments municipaux ainsi que leurs contenus ;
- 10g Appel de propositions 2025-2026 du Programme Nouveaux Horizons pour Aînés (PNHA) ;
- 10h Invitation Colloque 2025 – Virage Santé Mentale ;
- 10i Demande Lettre d’intention – Appui de la municipalité a la demande de subvention dans le cadre du Programme d’appui aux collectivités (PAC) ;
- 10j Invitation aux célébrations du 150e anniversaire du Canton de Hampden et aux inaugurations officielles ;
- 10k Dépôt – Communiqué de Transport Haut-Saint-François et la MRC ;
- 10l Entériner adhésion – Conseil Sport Loisirs de l’Estrie ;
- 10m Dépôt – Visite de prévention des installations – FQM ;
- 10n Autorisation embauche – adjointe administrative temps partiel ;
- 10o Entériner achat de banque d’heure – Soutien SCP ;
- 10p Entériner embauche contractuelle pour aide au DG ;
- 10q Autorisation d’achat portable – adjointe administrative et équipements divers ;
- 10r Demande Église et cimetière de La Patrie – Réparation et nettoyage du Monument d’Éva Sénécal ;
- 10s Service de collecte de l’Est – Dépôt d’information concernant le financement du camion neuf et Agrirécup ;
- 10t Programme d’entente du patrimoine pour la restauration d’infrastructure qui date d’avant 1940 ;
- 10u Programme d’amélioration et de construction d’infrastructures municipales (PRACIM) 2025-2028 – volet 1 ;

10v Demande de commandite pour soutenir les activités de l'école Notre-Dame-de-Lorette ;

10w Dépôt – Demande ajout de panneaux de passage pour piétons avec une déficience visuelle – intersections des routes 212 et 257 ;

10x Dépôt – compensations tenant lieux de taxes – ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ;

10y Invitation Virage Santé mentale ;

10z Demande de gratuité – Location Salle municipale – consultation publique ;

11. Urbanisme

11a Rencontre urbanisme – sujet roulotte ;

11b Demande d'autorisation CPTAQ – Halte du Soleil-Levant

11c Demande d'augmentation salariale – Inspectrice en bâtiment ;

11d Autorisation – Création d'un règlement pour l'entretien des terrains ;

11e Dépôt – Horaire et tâche – inspectrice en bâtiment ;

11f Refonte réglementaire – suivi ;

12. Agent de développement

12a Dépôt – Rapport de l'agent de développement ;

13. Loisirs, culture et bibliothèque

13a Festi-Rock – Budget 2025 ;

14. Dépôt de la correspondance

15. Varia

15a Dépôt – Consultation publique – PNHA

16. Présentation des comptes

17. Rapport de la mairesse

18. Période de questions

19. Fermeture de la séance

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

En conséquence,

Il est proposé par Madame Hélène Côté

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Que l'ordre du jour est adopté tel que déposé aux membres du conseil.

2025-08-249

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. Suivi et approbation des procès-verbaux du 2 et 15 juillet 2025;

Attendu que les membres du conseil avaient reçu une copie des procès-verbaux du 2 et 15 juillet 2025 ;

Attendu que le procès-verbal doit être approuvés par les membres du conseil qui étaient présents lors des procès-verbaux du 2 et 15 juillet 2025 ;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Paul Olsen

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture des procès-verbaux du 2 et 15 juillet 2025 ;

2025-08-250 Résolution adoptée à l'unanimité.

4. Rapport des membres du conseil municipal ;

Madame Hélène Côté mentionne que le Service des déchets travail sur un nouveau système afin de récupérer plusieurs autres choses tel les tubulures, plastiques agricoles et autres.

Monsieur Philippe Delage mentionne que le projet Murmures est très beaux sur la façade de l'église. Il mentionne sa participation au souper des Chevaliers de Colomb.

Madame Johanne Delage mentionne sa participation au Murmures a La Patrie.

5. Période de questions ;

Aucune question provenant du publique.

Monsieur Paul Olsen demande si cela serait possible que sur la Racine Nord, une affiche pour empêcher les poids lourds de passer sauf pour les livraisons locales. C'est une rue qui comporte plusieurs familles avec des enfants.

Monsieur Luc Bibeau mentionne que le détour des travaux de la rues Principale Nord s'effectueront via le chemin Racine Nord.

6. Dépôt du rapport du comité de la Régie incendie ;

a. Régie incendie Chartierville-Hampden- La Patrie – Dépôt Compte-rendu;

Aucun rapport de la Régie incendie Chartierville-Hampden-La Patrie.

b. Avis de motion – Projet de règlement abrogeant le règlement R119-21 concernant la tarification dans le cadre d'incendie de véhicule des non-résidents;

Monsieur Philippe Delage, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du Conseil, il sera soumis, pour adoption, un règlement abrogeant le règlement R119-21 concernant la tarification dans le cadre d'incendie de véhicule des non-résidents;

Un projet de ce règlement est déposé, présenté et adopté séance tenante.

2025-08-251 Résolution adoptée à l'unanimité.

c. Approbation des dépenses - incendie ;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

- Diesel Sherbrooke inc. 762.70 \$

Pour un total de :762.70 \$ taxes incluses.

2025-08-252 Résolution adoptée à l'unanimité.

7. Rapport réseau routier, eaux, égouts et bâtiments ;

a. Dépôt du rapport de la voirie de juillet 2025 ;

Aucun rapport du directeur de la voirie produit pour le mois de juillet 2025.

Le directeur général mentionne l'évolution du projet du PAVL ainsi que les travaux effectués sur la rue Chapleau.

b. Suivi – Dossier des pluies abondantes;

La directrice générale adjointe fait un suivi concernant le dossier des pluies abondantes. Celle-ci mentionne que le présent dossier est en cours. La demande initiale a été déposée et la Municipalité a un délai de 3 mois pour remplir ladite demande. Madame Marie-France Gaudreau ainsi que Monsieur Mathieu Carrier prendront un temps pour remplir ladite demande.

c. Suivi – Dossier Programme TECQ 2019-2024;

Le directeur général fait un suivi concernant le dossier du Programme TECQ concernant la Reddition de compte. Celui-ci mentionne que le présent dossier a été refait et envoyé aux comptables pour validation du présent dossier. Les membres du conseil prennent connaissance dudit dossier.

d. Infraction client # 284 – gravier chemin municipaux;

Considérant l'infraction causée par le client # 284 le 14 mai 2025 et la résolution 2025-07-222 ainsi que la lettre qui leur a été acheminée. La directrice générale adjointe mentionne aux

membres du conseil que le paiement a été effectué dans les délais requis par ledit citoyen. Les membres du conseil ont pris connaissance dudit dossier.

e. Dommage – Chemin du Petit-Québec – client # 14;

Considérant l'infraction causé par le client # 14 en mars 2025 et la résolution 2025-07-223 ainsi que la lettre qui leur a été acheminée. La directrice générale adjointe mentionne aux membres du conseil que le paiement a été effectué dans les délais requis par ledit citoyen. Les membres du conseil ont pris connaissance dudit dossier.

f. Suivi – Programme TECQ 2024-2028;

Le directeur général dépose aux membres du conseil le suivi de la TECQ 2024-2028. Une rencontre a eu lieu le 10 juillet 2025 avec Monsieur Pierre Grondin concernant la programmation de la TECQ. Les membres du conseil prennent connaissance du présent dépôt.

g. Demande citoyenne – Plantes envahissantes rue Garneau;

Le directeur général mentionne sa visite auprès de la citoyenne concernant sa demande sur les plantes envahissantes sur la rue Garneau. Les membres du conseil prennent connaissance que les employés de voirie ont effectué les travaux demandés. Aucune autre demande officielle de ladite citoyenne est déposée aux membres du conseil.

h. Demande citoyen – Ligne d'Hydro-Québec Rang Labonne;

Considérant la demande de trois citoyens résident dans le rang Cohoes dont :

- Michel et Eric Audet LES BOISES E ET MA S.E.N.C. 4035-13-2782 no 41 Construction Neuve;
- Michel Levesque 4135-72-1639 no 38 Chalet ;
- Brian de Groupe Boréatech inc. 3935-10-4291 Chalet;

Considérant que ces citoyens souhaitent obtenir le prolongement de la ligne d'Hydro-Québec sur 700 mètres ainsi que les services tel le déneigement aussi;

En conséquence,

Il est proposé par Madame Hélène Côté

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Que le conseil mandate Monsieur Alexandre Vaillancourt et/ou Madame Marie-France Gaudreau à effectuer les démarches afin de connaître le prix pour la mise en place d'un

prolongement de la ligne d'Hydro-Québec dans le rang Labonne pour un 700 mètres de prolongement.

2025-08-253 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

i. Approbation des dépenses - voirie ;

En conséquence,

Il est proposé par Madame Vanessa Thériault

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

- Achat diffuseur de pitot 2 488.80 \$

Pour un total de : 2488.80 \$ taxes en sus

2025-08-254 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

j. Demande citoyen - localisation aqueduc et égout – chemin Garneau;

Considérant la demande d'une citoyenne concernant la localisation de l'aqueduc et de l'égout sur la rue Garneau ainsi que la demande demandant à la Municipalité de La Patrie absorbe les coûts occasionnés par un branchement aux réseaux;

Considérant que le conseil avait déjà autoriser une caméra afin de valider si la personne était desservie par le réseau ;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Que le conseil maintien son règlement 151-23 concernant le raccordement eau potable et égout et ne défraiera pas les frais engendrés.

2025-08-255 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

k. Approbation de dépenses – PAVL – Assistance technique au bureau et chantier ;

Considérant que pour faire suite à la rencontre du 13 août dernier avec Monsieur Pierre Grondin, ceux-ci ont transmis une offre de services professionnels relativement au projet PAVL 2025-2026 comme demandé, nous comprenons que notre firme assurera uniquement une assistance technique au bureau durant l'exécution des travaux alors que l'assistance technique au chantier sera assumée par la municipalité sur une base permanente ;

**En conséquence,
Il est proposé par Monsieur Philippe Delage
Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la
séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle
statue et décrète ce qui suit :**

Que le conseil autorise un budget de 19 000 \$ plus taxes afin d'effectuer l'assistance technique au bureau et au chantier par la firme EXP de Monsieur Pierre Grondin.

2025-08-256 Résolution adoptée à l'unanimité.

**I. Autorisation de budget pour le contrôle de la
qualité des matériaux et la surveillance
environnementale au chantier – PAVL ;**

Considérant qu'une évaluation des honoraires professionnels pour le service professionnel pour le contrôle de la qualité des matières et surveillance environnementale est obligatoire pour le programme PAVL 2025-2026 actuel pour la continuité des travaux en cours;

**En conséquence,
Il est proposé par Madame Vanessa Thériault
Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la
séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle
statue et décrète ce qui suit :**

Que le conseil autorise un budget de 15 000 \$ plus taxes afin d'effectuer le contrôle de la qualité des matériaux et la surveillance environnementale au chantier par une firme recommandé par Monsieur Pierre Grondin.

2025-08-257 Résolution adoptée à l'unanimité.

**m. Discussion - Intention de dépôt – PAVL 2026-
2027;**

Le directeur général demande aux conseillers de rester après la séance publique afin de discuter de l'intention du conseil pour un projet à effectuer pour le Programme PAVL 2026-2027. Les membres du conseil prennent connaissance de la présente demande.

8. Législation

**a. Abolition de la cour municipale commune de
la Ville de East Angus;**

La directrice générale adjointe dépose aux membres du conseil la lettre aux municipalités membres de la cour municipale de East Angus. Les membres du conseil prennent connaissance de ladite lettre.

b. Mise à jour de la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement psychologique, d'incivilité et de violence au travail ;

Attendu que toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

Attendu que la Loi sur les normes du travail (ci-après <<LNT>>) prévoit l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une Politique de prévention du harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

Attendu que le 27 mars dernier, la Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail 1, soit le Projet de loi No 42 (<<PL 42>>) visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail a été sanctionnée. Cette loi introduit diverses mesures dans les lois du travail, et ce, dans l'objectif de prévenir et combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel;

Attendu que la Municipalité de La Patrie s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de l'incivilité ou de la violence au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

Attendu que la Municipalité de La Patrie entend mettre en place des mesures prévenant toutes situation de harcèlement, d'incivilité ou de violence dans son milieu de travail;

Attendu que la Municipalité de La Patrie ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, d'incivilité ou de violence dans son milieu de travail;

Attendu qu'il appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de promouvoir le maintien d'un milieu de travail exempt de harcèlement, d'incivilité ou de violence au travail;

En conséquence,

Il est proposé par Madame Vanessa Thériault

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Que la Politique soit mise à jour tel que le projet déposé aux membres du conseil.

2025-08-258

Résolution adoptée à l'unanimité.

9. Développement et projets spéciaux;

a. Projet de résolution – Lettre d'intention de participation au programme de logements abordables ;

Considérant le programme de logement abordable;

Considérant que plusieurs démarches sont à faire et que les délais pour l'acquisition d'un terrain et les divers tests à prévoir occasionne que la Municipalité de La Patrie n'est pas en mesure de rejoindre les délais exigés par le programme;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Paul Olsen

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Que le conseil retire sa participation au Programme de logement abordables pour toutes les raisons mentionnées ci-haut.

2025-08-259

Résolution adoptée à l'unanimité.

b. Projet neuf logements – offre d'achat de terrain;

ANNULÉE

c. Suivis– contre-offre Caisse Desjardins;

Le directeur général a fait un résumé des démarches faites auprès de Desjardins et du CIUSSS aux membres du conseil.

d. Nouvelle offre Caisse Desjardins;

Considérant la résolution 2025-02-043 concernant l'autorisation d'une contre-offre d'achat – bâtiment Caisse Desjardins ;

Considérant la résolution 2025-06-193 concernant une seconde contre-offre avec la caisse Desjardins ;

Considérant la résolution 2025-07-247 que l'on doit modifier;

En conséquence,

Il est proposé par Madame Vanessa Thériault

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Que le conseil propose de modifier la troisième contre-offre de 175 000 \$ à la Caisse Desjardins conditionnel à un emprunt sans intérêt sur 15 ans dont 10 ans sans intérêt et les 5 autres années avec intérêt pour :

Troisième contre-offre de 175 000 \$ à la Caisse Desjardins conditionnel à un emprunt sans intérêt sur 10 ans sans intérêt;

Que cette nouvelle offre ne garde plus active la condition mentionnant une conclusion d'une entente locative avec le CIUSSS;

Que le revenu de 12 000 \$ par année sur trois ans offerts par la caisse sera annulé;

D'autoriser Monsieur Alexandre Vaillancourt, directeur général et Madame Johanne Delage, Mairesse à signer tous les documents nécessaires.

2025-08-260

Résolution adoptée à la majorité.

Messieurs Paul Olsen et Richard Blais vote contre la présente offre.

Mesdames Vanessa Thériault et Hélène Côté et Monsieur Philippe Delage vote pour la présente résolution.

10. Administration

a. Dépôt - suivi budgétaire de juillet 2025 ;

La directrice générale adjointe dépose aux membres du conseil le rapport du suivi budgétaire du mois de juillet 2025. Les membres du conseil prennent connaissance du présent rapport.

b. Rapport du directeur général;

Le directeur général fait son rapport concernant :

- Dossier RBQ – suivi;
- Formation Sygem en cours pour comptes fournisseurs et grand livre, la dernière formation pour compte client à venir la semaine prochaine
- 6 pages d'écritures de régulation à faire parce que plusieurs dépenses ont été inscrits dans les mauvais postes (Pascal Lemelin m'apprend à le faire)
- J'ai remis le rapport TPS/TVQ pour janvier-juin 2025 juste avant la date limite (par la poste parce que je n'ai pas encore reçu mon code ClicSequr)
- On avait un montant en déficit avec Revenu Canada, je n'ai toujours pas reçu mon code d'accès ARC, mais on a réussi à régler la somme à travers le service de paiement accès D
- La reddition de compte de la TECQ 2019-2023 est terminé et envoyée. Présentement en attente d'une confirmation qu'on peut déposer à la TECQ 2024-2028
- Gérer le bar pour l'événement du 16 août 2025
- Rencontre avec tous les employés pour faire un suivi des dossiers et planifier le mois d'août

- J'apprivoise le budget de plus en plus, ça m'aide de mieux maîtriser Sygem

c. Entériner Achat de table – Souper Plancha – Chevaliers Colomb ;

Considérant que dans le cadre du 150^e, les Chevaliers de Colomb organisait un Souper Plancha;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

D'entériner l'achat de 8 billets pour un montant de 320 \$ pour la participation des membres du conseil et des employés municipaux à cette évènement dans le cadre du 150^e anniversaire de La Patrie.

2025-08-261

Résolution adoptée à l'unanimité.

d. Prix Système de paie – Aurora et Employeur D ;

REPORTÉ

e. Entériner projet – Réaménagement du bureau municipal ;

Considérant que les bureaux de la Municipalité de La Patrie sont désuets et qu'afin d'optimiser le travail des employés, un réaménagement des bureaux devra être fait;

Considérant que Madame Patricia Croteau de la Compagnie Patriciadesign est venue en personne dans les bureaux afin de déposer une soumission pour la conception de plan afin de réaménager les bureaux municipaux;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Paul Olsen

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Que le conseil entérine la dépense de 2700 \$ plus taxes ainsi que les frais de déplacement pour la conception de plans pour le réaménagement du bureau municipal.

2025-08-262

Résolution adoptée à l'unanimité.

f. Mise à jour des évaluations des bâtiments municipaux ainsi que leurs contenus ;

La directrice générale adjointe a déposé aux membres du conseil le rapport de la firme SPE valeur assurable afin

d'obtenir un prix pour l'évaluation des bâtiments municipaux ainsi que de leurs contenus. L'évaluation actuel des bâtiments sera discutée lors de la prochaine rencontre afin d'évaluer temporairement le coût de reconstruction. Un budget pour l'année 2026 pour la réévaluation de tous les bâtiments municipaux sera alors prévus.

- g. Appel de propositions 2025-2026 du Programme Nouveaux Horizons pour Aînés (PNHA) ;**

REPORTER

- h. Invitation Colloque 2025 – Virage Santé Mentale ;**

REFUSÉE

- i. Demande Lettre d'intention – Appui de la municipalité a la demande de subvention dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC) ;**

ANNULÉE

- j. Invitation aux célébrations du 150^e anniversaire du Canton de Hampden et aux inaugurations officielles ;**

Considérant que le Canton de Hampden invite le conseil aux célébrations du 150^e anniversaire du Canton de Hampden et aux inaugurations officielles qui aura lieu samedi 6 septembre 2025 à 14 heures, au parc municipal Hampden, situé au 863 route 257 nord, et ce, gratuitement ;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Paul Olsen

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Que le conseil autorise Mesdames Vanessa Thériault, Johanne Delage et Messieurs Richard Blais, Philippe Delage et Monsieur Paul Olsen à participer à cette invitation.

2025-08-263

Résolution adoptée à l'unanimité.

- k. Dépôt – Communiqué de Transport Haut-Saint-François et la MRC ;**

Le directeur général dépose aux membres du conseil le Communiqué – Transport adapté en péril dans le Haut-Saint-François. Les membres du conseil ont pris connaissance du présent dépôt.

I. Entériner adhésion – Conseil Sport Loisirs de l’Estrie ;

Considérant que la municipalité souhaite devenir membre du Conseil Sport Loisir de l’Estrie pour l’année 2025-2026;

En conséquence,

Il est proposé par Madame Vanessa Thériault

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu’elle statue et décrète ce qui suit :

Que le conseil entérine l’adhésion pour un montant de 75 \$ pour le Conseil Sport Loisirs de l’Estrie.

2025-08-264

Résolution adoptée à l’unanimité.

m. Dépôt – Visite de prévention des installations – FQM ;

Le directeur général dépose aux membres du conseil le rapport de visite de prévention des installations municipales qui eu lieu le 2 juillet dernier. Les membres du conseil prennent connaissance dudit document ainsi que les améliorations à apporter aux diverses installations.

n. Autorisation embauche – Adjointe administrative à temps partiel ;

Considérant que les besoins au niveau de l’administration municipale ont énormément augmentée et que la charge de travail est devenue trop lourde pour l’administration actuelle;

En conséquence,

Il est proposé par Madame Hélène Côté

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu’elle statue et décrète ce qui suit :

D’autoriser l’affichage du poste d’adjointe administrative dès le 20 août 2025 au 2 septembre 2025 à 10 h inclusivement.

Que seulement les candidatures sélectionnées seront rencontrées.

2025-08-265

Résolution adoptée à l’unanimité.

o. Entériner achat de banque d’heure – Soutien SCP ;

Considérant que le nouveau directeur général doit suivre des formations afin de se perfectionner au niveau du système comptable et que par la même occasion, celui-ci effectuera la correction de diverses problématiques au niveau du système comptable;

**En conséquence,
Il est proposé par Madame Vanessa Thériault
Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la
séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle
statue et décrète ce qui suit :**

Que le conseil autorise l'achat d'une banque d'heure de 100 heures à 80 \$ de l'heure pour un montant total de 8 000 \$ plus taxes de la compagnie Soutien SCP.

2025-08-266 Résolution adoptée à l'unanimité.

**p. Entériner embauche contractuelle pour aide
au DG ;**

Considérant que le directeur général doit suivre des formations terrains sur le déroulement du monde municipal ainsi que sur les élections municipales;

**En conséquence,
Il est proposé par Monsieur Richard Blais
Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la
séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle
statue et décrète ce qui suit :**

Que le conseil entérine l'embauche de Madame Brigitte April au coût de 70 \$ de l'heure à environ une à deux heures par semaine pour le perfectionnement du directeur général actuel.

2025-08-267 Résolution adoptée à l'unanimité.

**q. Autorisation d'achat portable – adjointe
administrative et équipements divers ;**

Considérant que l'engagement d'une adjointe administrative occasionne que la municipalité doit s'équiper d'un portable, écran, souris et toutes autres matériels afin que celle-ci puisse effectuer son travail adéquatement ;

**En conséquence,
Il est proposé par Madame Vanessa Thériault
Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la
séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle
statue et décrète ce qui suit :**

Que le conseil autorise un budget de 3 000 \$ pris à même le fonds de roulement afin d'équiper le poste adjointe administrative.

2025-08-268 Résolution adoptée à l'unanimité.'

**r. Demande Église et cimetière de La Patrie –
Réparation et nettoyage du Monument d'Éva
Sénécal ;**

REPORTÉE

- s. Service de collecte de l'Est – Dépôt d'information concernant le financement du camion neuf et Agrirécup ;**

REPORTÉ

- t. Programme d'entente du patrimoine pour la restauration d'infrastructure qui date d'avant 1940 ;**

REPORTÉ

- u. Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) 2025-2028 – volet 1 ;**

Le directeur général explique ce qu'est le Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) 2025-2028

Objectif principal : Soutenir la réaffectation, la réfection, la construction et l'agrandissement de bâtiments municipaux, qu'ils soient à vocation municipale ou communautaire, afin de résoudre des problématiques importantes associées à leur état ou de remédier à leur absence, dans une optique de développement durable du territoire et de mise en commun de bâtiments et de services.

Budget : Une somme de 360 M\$ sera investie à travers le Québec. Le taux d'aide de base est de 50%. Une bonification de 5 % du taux d'aide financière de base sera accordée aux municipalités de 5 000 habitants et moins ou ayant un indice de 100 et plus.

Volet 1 : Projets de bâtiments de base, avec ou sans mise en commun de bâtiments ou de services, ainsi que les bureaux administratifs d'une MRC

- Un service en ligne sera disponible au cours du mois de septembre 2025 (avec les sommes spécifiques qu'on va pouvoir demander)

Les membres du conseil ont pris connaissance du présent dépôt.

- v. Demande de commandite pour soutenir les activités de l'école Notre-Dame-de-Lorette ;**

La directrice générale adjointe informe les membres du conseil qu'un don de 800 \$ sera fait à l'École Notre-Dame-De-Lorette tel que budgété dans le tableau des dons et commandites.ⁱⁱ

- w. Dépôt – Demande ajout de panneaux de passage pour piétons avec une déficience**

visuelle – intersections des routes 212 et 257 ;

La directrice générale adjointe dépose aux membres du conseil la lettre du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec concernant l'ajout de panneaux de passage pour piétons avec déficience visuelle, à l'intersection des routes 212 et 257 concernant aussi la demande des autos électriques. Les membres du conseil ont pris connaissance du présent rapport.

x. Dépôt – compensations tenant lieux de taxes – ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ;

Le directeur général dépose aux membres du conseil le courriel du ministère des Affaires municipales et de l'habitation du Québec concernant la compensation tenant lieu de taxes d'un montant de 32 466 \$ versé le 18 août 2025. Les membres du conseil prennent connaissance du présent courriel.

y. Invitation – Virage Santé mentale ;

Considérant que Virage santé mentale organise cette activité de financement pour les aider à répondre encore mieux aux besoins qu'ils côtoient quotidiennement et d'adapter leurs services qu'ils offrent toujours gratuitement à la personne qui vient chercher de l'aide à Virage Santé mentale ;

Considérant que ceux-ci invitent la municipalité à participer à la 16^e édition de la classique de golf le mardi 9 septembre 2025 à partir de 10 h au Club de golf d'East Angus comprenant le déjeuner et souper ;

En conséquence,

Il est proposé par Madame Vanessa Thériault

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Que la municipalité de La Patrie autorise Messieurs Philippe Delage, Mathieu Lambert, Mathieu Carrier et Alexandre Vaillancourt pour un montant de 400 \$.

2025-08-269

Résolution adoptée à l'unanimité.ⁱⁱⁱ

z. Demande de gratuité – Location Salle municipale – consultation publique ;

Considérant qu'une demande de citoyen pour la location de la salle municipale a été déposé au conseil pour le 3 septembre 2025 à 18 h 30 et qu'une demande de gratuité suivait la demande de location étant donné que cette rencontre concerne une consultation publique ouverte à la population et organisée par un groupe de citoyen;

**En conséquence,
Il est proposé par Monsieur Paul Olsen
Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la
séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle
statue et décrète ce qui suit :**

Que le conseil municipal refuse la demande de gratuité de la salle municipale et que celle-ci sera facturée au demandeur soit, Monsieur Fernand Prévost, représentant du groupe citoyen qui ont fait la demande.

Que la salle municipale est réservée au nom du représentant, Monsieur Fernand Prévost.

2025-08-270

Résolution adoptée à l'unanimité.^{iv}

11. Urbanisme

a. Rencontre urbanisme – sujet roulotte ;

L'inspectrice Madame Sandra Prévost mentionne la problématique des roulettes sur le territoire de la municipalité de La Patrie. À la suite des informations concernant certains dossiers en cours, les membres du conseil soutiennent les actions posées par l'inspectrice municipale et soutiennent que la réglementation doit être maintenue. Ainsi, l'inspectrice devra agir selon la réglementation et pourra procéder au recours dont elle aura besoin afin de faire respecter ladite réglementation.

b. Demande d'autorisation CPTAQ – Halte du Soleil-Levant;

ATTENDU QUE *La municipalité de La Patrie* adresse une demande d'autorisation à la Commission de protection du Territoire agricole du Québec (CPTAQ) dans le but d'obtenir l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour :

ATTENDU QUE la municipalité utilise un ou des lots à une autre fin que l'agriculture;

ATTENDU QUE cet usage, bien que limité et à faible impact, constitue une utilisation à une fin autre qu'agricole et nécessite, à ce titre, une autorisation de la **Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)** conformément à la **Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA)** ;

ATTENDU QUE la Municipalité de La Patrie est propriétaire d'un lot situé en zone agricole, identifié comme le lot 4 999 931 du cadastre du Québec ;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite maintenir l'usage de ce terrain à des fins d'accueil temporaire, à savoir permettre une **halte de véhicules récréatifs (VR) pour une**

durée maximale d'une à deux nuits par véhicule, sans services permanents (ni branchement, ni vidange, etc.)

ATTENDU QUE le ministère des Transports a cédé gratuitement la halte routière à la municipalité en date du **6 février 1987**, et que, depuis ce temps, le site a toujours été utilisé comme halte routière gratuite au service des passants.

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, la Municipalité entretient ce lot afin de le maintenir propre, accessible et sécuritaire pour la collectivité et les visiteurs de passage ;

ATTENDU QUE cette halte contribue à soutenir le tourisme local et à dynamiser l'économie régionale, sans nuire à l'usage agricole du territoire, ni compromettre la vocation agricole à long terme du lot visé ;

ATTENDU QUE la Municipalité a vérifié la présente demande et **atteste de sa conformité avec les règlements municipaux en vigueur**, incluant le plan d'urbanisme, les règlements de zonage, ainsi que les orientations de développement adoptées par le conseil ;

ATTENDU QUE la Municipalité a analysé la demande selon les critères de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Paul Olsen

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

QUE la Municipalité de La Patrie autorise la présentation d'une demande à la **Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)** pour l'utilisation du lot 4 999 931 à des fins d'**halte temporaire pour véhicules récréatifs**, (Halte du Soleil-Levant) pour une à deux nuitées par véhicule, sans aménagement permanent ni usage commercial ;

QUE la Municipalité poursuive l'entretien du terrain et en assure la gestion responsable dans le respect des normes applicables ;

QUE Sandra Prévost inspecteur municipal soit autorisée à signer tous les documents requis à cette fin et à assurer le suivi du dossier auprès de la CPTAQ ;

QUE la présente résolution soit transmise à la CPTAQ, accompagnée de tous les documents pertinents : carte de localisation, description du site, exposé des motifs, photos récentes et tout autre élément exigé.

2025-08-271

Résolution adoptée à l'unanimité.ʸ

**c. Demande d'augmentation salariale 2026 –
Inspectrice en bâtiment ;**

REPORTÉE

d. Autorisation – Création d'un règlement pour l'entretien des terrains ;

Considérant que le conseil souhaite adopter un règlement concernant l'entretien des terrains;

En conséquence,

Il est proposé par Madame Vanessa Thériault

Et résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Que le conseil autorise la direction générale à effectuer les démarches pour la création d'un règlement municipal concernant l'entretien des terrains.

2025-08-272

Résolution adoptée à l'unanimité.

e. Dépôt – Horaire et tâche – inspectrice en bâtiment ;

Le directeur général dépose aux membres du conseil le rapport de juillet de l'inspectrice en bâtiment. Les membres du conseil prennent connaissance du présent rapport.

f. Refonte réglementaire – suivi;

Le directeur général informe les membres du conseil que la Firme Urbinspec mandaté pour effectuer la refonte réglementaire de la Municipalité de La Patrie effectuera celle-ci dès 2026 étant donné un manque de personnel au niveau de la firme. Ainsi, la refonte sera reporter pour début 2026. Les membres du conseil prennent connaissance de ladite information.

12. Agent de développement

a. Dépôt – Rapport de l'agent de développement ;

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de L'agent de développement.

13. Loisirs, culture et bibliothèque ;

a. Festi-Rock – Budget 2025 ;

La directrice générale adjointe dépose aux membres du conseil le rapport budgétaire du Festi-Rock qui eut lieu le samedi 19 juillet 2025. Les membres du conseil prennent connaissance du présent rapport.

14. Dépôt de la correspondance

Les membres du **Conseil** ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.

15. Varia

16. Présentation des comptes

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage le **Conseil de la Municipalité de La Patrie** approuve la liste des chèques émis totalisant 123 061.60 \$, Référence aux numéros de chèque 2025000567 à 202500638 et référence aux chèques numéros 12913 à 12955 et les chèques numéros 202500320 à 202500347 et autorise le directeur général et greffier-trésorier à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 102-18 - Règlement décrétant la délégation de compétence de la part du conseil aux officiers municipaux et du suivi budgétaire totalise un montant de 25 584.56 \$.

2025-09-273

Résolution adoptée à l'unanimité.

17. Rapport de la mairesse

Madame Johanne Delage mentionne sa participation au

Service de collecte et au Souper des Chevaliers de Colomb.

Elle mentionne sa participation à l'évènement de la fête des familles.

18. Période de questions

Les membres du conseil répondent aux gens du publique.

Monsieur Fernand Prévost explique davantage sa demande de gratuité de la salle municipale et qui vient des citoyens pour les citoyens. Si la Municipalité charge la salle municipale, celui-ci chargera au citoyen à la porte d'entrée. Il demande de reconsidérer la demande de gratuité.

On félicite les employés de la municipalité qui sont venus au Chevaliers de Colomb.

19. Fermeture de la séance

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage, il est **résolu** unanimement de lever la séance à 21 h 16.

2025-08-274

Résolution adoptée à l'unanimité.

Johanne Delage
Mairesse

Alexandre Vaillancourt
Directeur général,
Greffier-trésorier

Je, **Johanne Delage**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Johanne Delage, Mairesse

ⁱ 2025-08-25 – Résolution envoyé à Tech-Nik pour achat d'un ordinateur;

ⁱⁱ 2025-08-25 – Chèque envoyer à École Primaire;

ⁱⁱⁱ 2025-08-25 – Résolution faite et chèque faite;

^{iv} 2025-08-25 – Courriel envoyé à Excavation Prévost;

^v 2025-08-25 – Dossier transmis à inspectrice pour déclaration;